

CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024

(Articles L2121-7 à L2121-28 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT))

**À 20 h 30 - Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville
90, avenue du Professeur Émile-Sergent - 78680 Épône**

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal du 03 avril 2024,
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de compétence.

-
1. Délibération relative à l'aide aux transports scolaires des Collégiens.

A. FINANCES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Création de l'autorisation de programme (AP) et crédits de paiement (CP) « Construction d'une maison médicale
2. Approbation du Compte de Gestion 2023
3. Vote du Compte Administratif 2023
4. Affectation des résultats 2023
5. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure – Tarifs 2025
6. Pertes sur créances éteintes et irrécouvrables
7. Intégration de l'actif et du passif de « l'ASA de Drainage Épône – Aubergenville », dissoute, dans le patrimoine de la commune

B. TRAVAUX, URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE, VIE ECONOMIQUE ET ESPACES VERTS

1. Cession des parcelles cadastrales Section M 444 et M 446 Lieudit « Le Bois Brouillard » à Monsieur Beusseron
2. Autorisation de dépôt d'un Permis de démolir par le Conseil Départemental des Yvelines sur la parcelle cadastrale Section G 273
3. Délibération portant sur la vente, la désaffectation et déclassement de la parcelle cadastrée C 811 sis 1 avenue du Canal à Épône

C. AFFAIRES GENERALES, RESSOURCES HUMAINES, FETES ET CEREMONIES

1. Création du poste de Responsable du Service « Vie Associative et Animation de la Ville »
2. Création du poste de Responsable du Service « Vie Economique »
3. Modification du tableau des emplois et des effectifs
4. Modification du système et des bénéficiaires des titres restaurants dans le cadre des actions sociales en faveur du personnel communal et CCAS
5. Mise à disposition d'un archiviste par le CIG (Centre de Gestion de la Grande Couronne)

D. CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME

1. Approbation du Règlement Intérieur et des études du « Centre Culturel Dominique de Roux » (CAC)
2. Signature d'une charte pour adhérer au dispositif LABAZ de la Région Ile de France (aide à la pratique sportive, artistique et culturelle des jeunes de 15 à 17 ans

E. EDUCATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, ANIMATION VILLE ET JUMELAGE

1. Renouvellement de la dérogation pour une organisation du temps scolaire à 4 jours
2. Accord de réciprocité avec la commune de Mézières-sur-Seine
3. Subvention exceptionnelle à l'Association U.S.B.S

F. ENFANCE, JEUNESSE ET PREVENTION

1. Signature de la convention entre la ville d'Epône et l'Association « Jeunesse sans Frontière » dans le cadre de l'action 'Eloquence' Art

Fait à Epône, le 21 juin 2024



Monsieur Ivica JOVIC

Maire d'Epône